



N°45 - JANVIER 2008

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes

Sous le signe du 8 ...

Après ces fêtes religieuses de fin d'année, dont le rite premier est de boire et le second de trinquer, j'ai le plaisir de vous souhaiter une excellente année 2008.

8 quel beau chiffre... Pas parce qu'il rappelle une célèbre marque de lingerie féminine ou les 8 rennes du traîneau du Père Noël, voire les 8% de diminution du budget des sports mais bien la date de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Pékin :

8/8/08

Il se passe toujours quelque chose avec le 8 : Mai 68, 8 Mai 45, 11 Novembre 1918 et même une célèbre victoire de notre football en 1998.

Que nous réserve 2008 ?

Ce sera l'année internationale de la pomme de terre... si, si je vous jure que c'est vrai. Pas de quoi fouetter un chat sauf à se dire que le mouvement sportif devra avoir la patate pour convaincre les candidats aux élections municipales !!! Il le faudra car les communes dépensent 8 milliards d'euros par an pour le sport. Ce n'est pas rien... et mérite toute notre considération.

Tout comme le principal personnage de l'Etat qui semble avoir trouvé la 8ème merveille du monde et à qui nous ne saurions trop conseiller, plutôt que Disney et son grand 8, l'autoroute A8. Elle va de la Fare les Oliviers jusqu'en... Italie.

A sous huitaine... Ah non, pardon, au mois prochain.

CNDS Équipement de proximité

C'est une nouveauté pour 2008.

Des subventions d'équipements pourront être attribuées au niveau local grâce à des crédits mis à disposition des délégués régionaux du CNDS. Elles seront destinées à favoriser la réalisation de projets de proximité permettant le développement de la pratique sportive des jeunes scolaires et des habitants des quartiers en difficulté. Le montant de chacune des subventions attribuées ne peut être inférieur à 4 500 euros ou excéder 80 000 euros. La directive de mise en oeuvre de ces nouveaux crédits déconcentrés vient d'être envoyée, le 7 Janvier, aux délégués régionaux et départementaux.

Cette directive peut être consultée sur notre site internet.

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT Déjà 24 avenants signés



Après 7 ans de négociations entre les partenaires sociaux et un an et demi de procédure d'extension, la Convention Collective Nationale du Sport s'applique à toutes les associations sportives employeurs du secteur. L'extension de cette convention, le 25 Novembre 2006 a inauguré les débuts d'une longue démarche marquée par les négociations, les avenants et les nombreuses extensions.

En effet, 24 avenants ont déjà été signés et plus d'une dizaine ont été rendus applicables par extension.

Ces avenants provoquent des modifications parfois profondes du texte original comme l'avenant n°5 portant sur la rémunération ou

l'avenant n°16 relatif à la modulation du temps de travail. Cette perpétuelle évolution a pour objectif de proposer un dispositif conventionnel le plus adapté possible à la réalité de nos activités. Elle nécessite, par contre, de la part des employeurs de la branche sport une connaissance en temps réel de ses évolutions.

Afin de vous aider dans cette quête de l'information utile le CROS Provence Alpes met l'ensemble de ses outils de communication (site internet, lettre informatique) et ressources humaines à votre disposition pour vous tenir informé efficacement.

N'hésitez pas à venir les consulter.



PRÉPARER ET CONDUIRE UNE RÉUNION

Une formation pour les Ligues et les Comités



C'est l'un des exercices les plus pratiqués par les dirigeants sportifs. Et pourtant en matière de conduite de réunion le meilleur côtoie souvent le pire. Pour échapper à la réunionnite, voire aux baillements et aux décisions reportées, quelques principes s'imposent.

Une réunion, c'est un peu comme un voyage. Comme tout voyage, elle se prépare en amont d'abord puis le voyage commence et la réunion se gère au niveau du contenu et de la forme. Une conduite efficace de réunion doit signifier un gain de temps et doit permettre l'amélioration de la qualité des relations en interne. Ce n'est pas toujours

le cas et de nombreuses réunions ne servent malheureusement pas à améliorer le déroulement des suivantes.

C'est pourquoi le CROS a décidé de proposer une formation sur ce thème :

"Préparer et conduire une réunion"

elle se déroulera les

Vendredi 1er Février de 9h à 17h et

Samedi 2 Février de 9h à 13h

au CREPS d'Aix en Provence

Elle sera assurée par Olivier Jacoulet

Enseignant en master professionnel

Ancien journaliste à la BBC.

Inscription : J. D. Bonnet 04.91.26.28.52

E-mail : jdcros.pa@wanadoo.fr

ANNIVERSAIRE Lettre informatique du CROS

Cela fait un an, depuis le Jeudi 11 Janvier 2007 exactement, que tous les jeudis matin plus de 800 personnes sont destinataires de notre lettre informatique. Après des débuts modestes et confidentiels, cette "newsletter" a connu un succès sans cesse grandissant tant les inscriptions volontaires ont été nombreuses. Il faut dire qu'un effort tout particulier est fait par le CROS pour vous proposer un contenu informatif et de qualité. Etre réactif face à l'actualité tel est notre souci principal. Nous ne relâcherons pas nos efforts et espérons dépasser très prochainement la barre des 1 000 adhérents.

Vous pouvez vous abonner sur le site du CROS

DU CÔTÉ DE LA FAC Rénovation et optimisation

Sous l'impulsion de Laurent Grelot, la Faculté des Sciences du Sport vient de voir s'achever le programme de réhabilitation de ses installations sportives. Avec son souci constant de collaborer avec le mouvement sportif, la Faculté a accueilli en 2007 sur ses installations parfaitement opérationnelles des manifestations sportives telles que les Bosses du 13 et le Challenge Jeanty d'escrime. Cette politique d'ouverture est désormais clairement affichée. Laurent est prêt à étudier toute possibilité d'accueillir des manifestations sportives de prestige si la Faculté et l'organisateur y trouvent des intérêts communs. Une opportunité pour des organisateurs en mal d'espaces.

➔ Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

- Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
- Directeur de la Publication : Pierre MARINÉ • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie BONIFAY
- CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

3 QUESTIONS A PHILIPPE MORO Président d'AGEFOS PME PACA

Pouvez vous nous présenter l'AGEFOS-PME PACA et ses missions ?

L'AGEFOS-PME est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) dont la gestion est paritaire et dont la mission première est de collecter, mutualiser et gérer les contributions des entreprises à la Formation Professionnelle Continue. Mais ses missions vont bien au delà : informer et accompagner les entreprises et les salariés dans la mise en œuvre de la formation constituent également un de nos rôles essentiels. Ces missions portent globalement sur l'élaboration de plans de formation et les financements correspondants. Nous intervenons également en tant que conseil pour la recherche de formation et de prestataires et sur l'établissement des contrats de professionnalisation. Le projet global de l'entreprise est au cœur de nos préoccupations, notamment dans le domaine de la gestion des compétences.

Quels sont les liens entre AGEFOS-PME et le secteur du sport ?

AGEFOS-PME est un partenaire historique du mouvement sportif, au départ avec les fédérations, puis avec les ligues les comités et enfin avec les associations sportives, au plus près du terrain de l'emploi et des compétences. La collecte de l'AGEFOS-PME porte sur les contributions obligatoires des structures employeurs au titre du plan de formation et de la professionnalisation. Cette année chaque structure du mouvement sportif recevra un bordereau lui permettant de s'acquitter pour le 1er mars 2008 de ses obligations. Ce versement permettra à l'AGEFOS-PME de prendre en charge, dans le respect des critères définis par les partenaires sociaux du mouvement sportif, les actions de formation et de professionnalisation tout au long de l'année.

Comment le CROS Provence-Alpes et l'AGEFOS-PME PACA collaborent-ils ?

Depuis quelques années déjà, avec la contribution de la DRDJS, nous veillons au développement de la formation du mouvement sportif : formation des emplois-jeunes, financement des formations diplômantes, des bilans de compétences... Nous avons décidé depuis l'année dernière de faire porter nos efforts sur les actions dites "collectives" et l'accès à la formation des dirigeants. Pour ce faire, nous avons mis en commun nos efforts et compétences avec le CROS Provence Alpes pour proposer une offre de formation coordonnée de proximité. Après une année de fonctionnement nous pouvons afficher des résultats encourageants : 65 formations organisées pour 660 stagiaires, 6160 heures/stagiaires, 63% de stagiaires étaient des bénévoles du mouvement sportif, un taux de satisfaction global de plus de 95%. Pour 2008 nos ambitions sont de faire aussi bien, sinon mieux, en terme d'accès à la formation pour les associations sportives.

LES GRANDS PRIX DU SPORT DE LA RÉGION PACA 2008

Le jury s'est réuni au CNTL

C'est le Cercle Nautique et Touristique du Lacydon qui a accueilli le 10 Janvier les membres du jury des Grands Prix du Sport de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Rappelons que l'édition de l'année dernière avait attiré pas moins d'un millier de personnes au Dôme de Marseille pour le dîner de gala de remise des prix.

Plus de 200 dossiers de candidatures issus d'une quarantaine de disciplines différentes étaient sur la ligne de départ. La tâche du jury n'était pas simple et il a été procédé, pour chacune des 12 catégories, à 3 tours de vote afin de déterminer la hiérarchie entre les nominés. La proclamation des résultats se déroulera le 1er Février au Dôme de Marseille. Cette soirée officielle est devenue un des moments forts de la vie sportive de Provence Alpes Côte d'Azur.



Le jury sous la haute bienveillance de la "Bonne Mère"

Composition du jury

Samia GHALI

Vice-présidente déléguée Sports, Jeunesse et Vie Associative du Conseil Régional

Thierry SOURDOT

Directeur délégué du service Sports, Jeunesse et Vie Associative du Conseil Régional

Pierre MARINÉ

Président du CROS Provence-Alpes

Roger PIERRISNARD

Vice-président du CROS Provence-Alpes

Pierre CAMBRÉAL

Président du CROS Côte d'Azur

Michèle-Anne SAHIN

Secrétaire Générale Adjointe du CROS Côte d'Azur

François MASSEY

Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports

Laurent GRÉLOT

Doyen de la Faculté des Sciences du Sport de Marseille

Frédérique ROUSSEY

Responsable Sport Haut-Niveau UFR-STAPS Nice

Cédric DUFOIX

Directeur des Relations Extérieures et de Développement de l'Olympique de Marseille

Pierre MARTEL-REISON

Vice-Président de la Commission Sport du Conseil Economique et Social

Patrick FANCELLO

Directeur du Service des Sports LA PROVENCE

Jean-Paul DELHOUME

Directeur du Service des Sports LA MARSEILLAISE

Bruno ANGELICA

Journaliste sportif DAUPHINÉ LIBERE

Jean-François BOSCH

Nice Téléweb

Delphine OLIVA

Magazine Fem'Infos

Michel ALIAGA

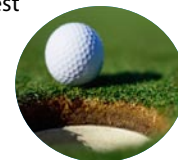
Présentateur du Journal des Sports et du Journal Régional Provence-Alpes FRANCE 3

QUELQUES CHIFFRES (J. O. PÉKIN)

- **40 milliards de dollars** : le budget des J. O. 2008
- **70 000** : le nombre de volontaires pour ces mêmes Jeux
- **303** : le nombre de médailles d'or qui seront attribuées
- **20 000** : le nombre journalistes, soit deux fois plus que les athlètes

POIDS ECONOMIQUE DU GOLF EN FRANCE

Cette étude est une première. Elle a été réalisée, à la demande de la Fédération Française de Golf par le BIPE, et permet de mettre en évidence le poids économique, social et touristique de ce sport devenu cinquième en France en nombre de licenciés.



On y apprend que le chiffre d'affaires du golf s'élève à environ 1,5 milliard d'euro dont 65% proviennent du cœur du métier (infrastructures, investissements, fournitures matériel, tournois) et 35% des industries liées (hébergement et dépenses touristiques).

La filière représente 13 000 emplois dont 7 650 directement liés à l'exploitation des équipements golfeurs qui sont au nombre de 668, c'est à dire 11 infrastructures pour un million d'habitants.

Le tourisme golfeur génère, lui, un chiffre d'affaires de 392 millions d'euros, soit 136 millions par an pour les golfs et 256 millions, soit près du double, à l'extérieur de ces derniers. Pour ce qui est du prix moyen d'un abonnement annuel, il est estimé à 877 euros alors que le prix moyen d'un droit de jeu pour un parcours se situe à 33 euros.

L'étude complète est consultable sur notre site.

Agenda

25 Janvier

Formation "Association Employeur" au CREPS d'Aix

1 et 2 Février

Formation "Conduite de réunion" au CREPS d'Aix

1er Février

Soirée de remise des récompenses des Grands Prix du Sport de la Région au Dôme de Marseille

11 - 17 Février

OPEN 13 de Tennis au Palais des Sports de Marseille

